

Lettre ouverte à Madame Agnès BUZYN
Ministre de la Santé et des Solidarités

Paris, le 17 octobre 2017

LETTRE OUVERTE

Objet : Stratégie nationale de santé

Madame la Ministre de la Santé et des Solidarités,

Vous avez déclaré à plusieurs reprises depuis le début de votre mandat que vous étiez très attachée à la démocratie sanitaire. En vertu de ce concept, les droits des usagers du système de santé doivent être renforcés, connus de tous et pleinement exercés. Mais il implique aussi que la parole des usagers, comme celle de l'ensemble des acteurs du système de santé, soit pleinement entendue et respectée pour permettre une véritable co-construction du système de santé par ses utilisateurs, ses effecteurs et ses régulateurs.

L'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé, créée par la loi du 26 janvier 2016, partage de par sa nature même cet objectif de co-construction. Mais l'élaboration en cours de la Stratégie Nationale de Santé (SNS) ne correspond en rien à ce processus.

La consultation publique est une forme de concertation parmi d'autres mais n'est en aucune façon une méthode de co-construction, qui demande du temps, de la concertation, de la confrontation entre les différents acteurs dont le mouvement associatif qui possède une expertise reconnue et des actions qui peuvent inspirer la SNS.

France Assos Santé regrette que sur ce premier grand projet de votre mandat, le rendez-vous de la démocratie sanitaire soit manqué.

Les 77 associations qui composent aujourd'hui notre Union partagent cette position et malgré l'absence regrettable de co-construction, contribueront, aux côtés de France Assos Santé, et conformément à leurs spécificités à l'élaboration de la SNS.



Mais il nous paraît encore possible de réussir ce premier rendez-vous. Pour cela, il est nécessaire de desserrer le calendrier en donnant du temps, deux mois supplémentaires, pour une véritable co-construction. La démocratie sanitaire a besoin de temps pour donner sa pleine mesure, et c'est un temps qui vaut vraiment la peine !

Dans l'attente d'une prochaine rencontre, nous vous prions d'agréer, Madame la ministre, l'expression de notre haute considération.

Alain-Michel CERETTI
Président



SIGNATAIRES :



